

JANVIER-MARS

Année IX

N° 32

1930



BULLETIN

DE L'ASSOCIATION MAÇONNIQUE INTERNATIONALE

ORGANE OFFICIEL

VOUÉ A LA FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE

PARAISANT CHAQUE TRIMESTRE

Rédaction et Administration

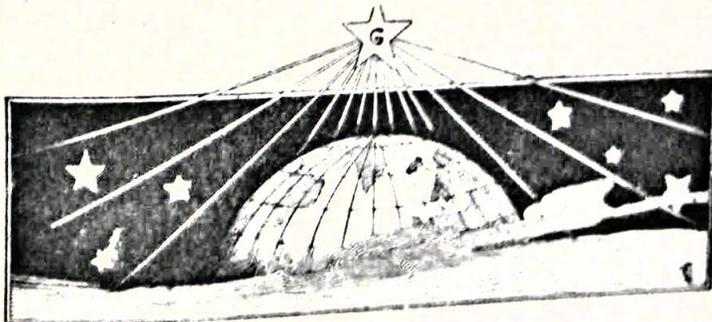
Grand Chancelier : **John MOSSAZ**

61 bis, Rue de Lyon, Genève

Adresse pour la correspondance : Case postale Stand N° 138

Adresse télégraphique : Amitente, Genève

Chèques Postaux, 1.3510





Fabrique spéciale de Bijoux et Décors Maç.
de tous grades et de tous rites - Librairie Maçonnique

V. GLOTON

7, Rue Cadet, PARIS (France) En face le G. O. D. F.

ENVOI franco sur demande du Catalogue H



Ancienne Maison H. PIENS

L. LEHMANN, SUCCESEUR

35, Rue du Renard, PARIS, 4^e

Téléphone Archives 65-54 R. C. 199.395

*Maison ne livrant à PRIX ÉGAL
que des TRAVAUX IRRÉPROCHABLES*

*Stock considérable de cordons de tous grades, bijoux et tous insignes Maçonniques
Librairie Ancienne et Moderne*

Ouvrages Neufs et d'Occasion traitant de la **Franc-Maçonnerie**
Templiers, Rose-Croix, Religion, Sciences occultes, etc., en vente à la

Librairie Maçonnique Van de Graaf-Dopere

53, Rue Malibran, BRUXELLES

Un nouveau Catalogue paraîtra chaque mois et sera envoyé aux Clients
sur demande

L'ACACIA

Revue Mensuelle d'Etudes et d'Action maçonniques et sociales, publie
des articles destinés à faire connaître l'esprit de la Maçonnerie Fran-
çaise et l'influence qu'elle s'efforce d'exercer.

Abonnement aux dix numéros annuels, **France 30 fr., Etranger 40 fr.**

Mandats à M. L. DALTROFF, Administrateur, 16, Rue Cadet, Paris-IX
Compte Chèques Postaux : PARIS 601,25

A. M. I.

PARTIE OFFICIELLE

Convent International de 1930

Un certain nombre de dispositions concernant l'orga-
Statuts, aura lieu, cette année, à Bruxelles, au mois de sep-
tembre prochain.

Le Comité Consultatif, dans sa séance du 21 mars der-
nier, a arrêté comme suit les dates, l'ordre des travaux et le
programme-horaire des séances et manifestations prévues.

Le Convent durera six jours, soit du 25 au 30 septembre
1930.

L'ordre des travaux sera le suivant :

- 1^o Nomination du Bureau du Convent;
- 2^o Rapports :
 - a) administratif,
 - b) financier,
 - c) vérification des comptes;
- 3^o Questions administratives et financières :
 - a) fixation de la contribution des Obédiences,
 - b) projet de budget,
 - c) divers et propositions;
- 4^o Admission définitive de nouveaux adhérents;
- 5^o Modification des Statuts;
- 6^o Désignation des Obédiences devant former le
Comité Consultatif;
- 7^o Fixation des lieu et dates du prochain Convent;
- 8^o Propositions diverses.

Un certain nombre de dispositions concernant l'orga-
nisation intérieure du Convent ont été prises et communi-
quées directement aux Obédiences adhérentes par la Grande
Chancellerie.

L'une de ces dispositions prévoit que les FF.-MM. délè-
gués par les Obédiences (adhérentes ou non) à l'Assemblée
maçonnique internationale organisée par le G. O. de Belgi-
que, le lundi 29 septembre, seront admis aux séances du Con-
vent de l'A.M.I. à titre d'auditeurs.

Voici le programme-horaire de ces six journées qui promettent d'être fécondes en heureux résultats et qui laisseront le meilleur souvenir aux délégués et participants :

CONVENT
DE L'ASSOCIATION MAÇONNIQUE INTERNATIONALE
A BRUXELLES

les 25, 26, 27, 28, 29 et 30 septembre 1930

PROGRAMME ET HORAIRE DES TRAVAUX

Judi 25 septembre :

- A 9 h. 30 : Secrétariat du G. O. de Belgique, 8, rue du Persil, *Séance du Comité consultatif.*
12 h. 30 : *Déjeuner* offert aux membres du Comité Consultatif.
14 h. 30 : *Séance du Comité Consultatif.*
20 h. : Théâtre de la Monnaie :
Les Noces de Figaro, du T. III. Fr. Mozart.
Représentation organisée par le G. O. de Belgique au profit de ses œuvres de bienfaisance.

N.-B. — De 9 h. 30 à 12 h. et de 14 à 16 h. un Bureau de renseignements sera ouvert à la rue du Persil, n° 8, pour les FF. délégués.

Vendredi 26 septembre :

- A 9 h. 30 : Rue du Persil, 8,
Vérification des Pouvoirs;
Réception des Délégués de l'A.M.I.
10 h. : *Ouverture du Convent.*
12 h. 30 : *Déjeuner* offert aux Délégués.
14 h. 30 : *Deuxième séance du Convent.*
20 h. : G. Temple, rue de Laecken 79.
Réception par les RR. LL. de l'Or. de Bruxelles.

Samedi 27 septembre :

- A 7 h. 45 : Rendez-vous à la gare du Nord (Salle d'attente première classe).
8 h. : *Départ pour Liège.*

- 10 h. 30 : *Arrivée à Liège.*
Excursion en automobile.
- 12 h. : Déjeuner offert aux délégués étrangers par
la R. L. Parfaite Intelligence et Etoile
Réunies.
- Après-midi : Visite de l'Exposition Internationale de
Liège.
- 18 h. : Temple de la Loge.
Tenue Maçonnique, Allocution du T. Ill. Fr.
Charles Magnette sur la F.-M. Internatio-
nale.
- 19 h. 30 : *Dîner* offert par la Loge de Liège aux Délé-
gués étrangers.
- 21 h. 50 ou
- 23 h. : *Départ* pour Bruxelles.

Dimanche 28 septembre :

- A 10 h. : Rue du Persil, 8 :
Troisième séance du Convent.
- 12 h. 30 : *Déjeuner* offert aux Délégués étrangers.
- 14 h. 30 : *Quatrième séance du Convent.*

Lundi 29 septembre :

- A 10 h. : Rue du Persil, 8 :
Cinquième séance du Convent.
- 12 h. 30 : *Déjeuner* offert aux Délégués étrangers.
- 14 h. 30 : *Tenue maç. solennelle* du G. O. de Belgique.
Réception des Délégués de l'A. M. I.
» » Représentants des Puissan-
ces Maçonniques étrangères.
La Paix mondiale et la Fr.-Maçonnerie.
(conférence et discussion)
- 20 h. : G. Temple, rue de Laeken 79 :
Grand Banquet rituel.
(Habit ou smoking et décors maç.)

Mardi 30 septembre :

- A 8 h. 30 : Rendez-vous à la gare du Nord (Salle d'at-
tente première classe).
- 9 h. 30 : *Départ* pour Anvers.
Réception par les RR. LL. de l'Or. d'Anvers.
Excursion sur l'Escaut.
- 12 h. 30 : *Déjeuner* offert aux Délégués étrangers.
- Après-midi : Visite de l'Exposition Internationale d'An-
vers.
- 23 h. : *Départ* pour Bruxelles.

N. B. — Le prix de la *Carte de Délégué* est fixé à 25 francs suisses. Les Obédiences adhérentes sont invitées à faire connaître le plus rapidement possible au T. C. F. G. Chancelier de l'A. M. I. les noms de leurs délégués. Elles sont priées de lui adresser en même temps le montant des inscriptions.

Nous espérons que l'appel de l'A. M. I. et du G. O. de Belgique adressé à toutes les Obédiences régulières du monde, sera entendu et que le Convent international de 1930 sera un important témoignage de la volonté qu'ont tous les FF.-MM. de collaborer par l'exemple au rapprochement, à l'entente et à la fraternité entre les peuples.

Le Grand Chancelier.

COMITÉ CONSULTATIF

Le Comité Consultatif s'est réuni, à Paris, le 21 mars dernier, à 14 heures, dans les locaux du G. O. de France, rue Cadet, 16.

L'ordre du jour comportait les objets suivants:

- 1° Communications.
- 2° Rapport administratif de l'exercice 1929.
- 3° Rapport financier de l'exercice 1929.
- 4° Candidatures, admissions provisoires.
- 5° Programme définitif des travaux et manifestations du Convent.
- 6° Rapport d'enquête sur la Fr.-Maç. égyptienne.
- 7° Rapport sur le différend G. L. de Porto Rico et G. O. Espagnol.
- 8° Dénonciation du Pacte de Bruxelles conclu entre la G. L. et le G. O. Espagnol.
- 9° Divers.

L'importance de cette séance ne nous a pas permis, le procès-verbal n'ayant pas encore pu être approuvé par les délégués, d'en publier le compte-rendu dans le présent « Bulletin ». Nous l'insérerons donc dans notre prochain numéro. Par contre, nos lecteurs pourront, ci-après, prendre connaissance des rapports administratif et financier de l'exercice écoulé.

EXERCICE 1929

RAPPORT ADMINISTRATIF

TT. III. et TT. CC. FF.

J'ai la faveur de vous présenter le Rapport administratif de l'exercice 1929, huitième année d'existence de l'A. M. I.

Il comprend le résumé des travaux du Comité consultatif et de la Gr. Chancellerie ainsi que quelques considérations générales sur la situation matérielle et morale de notre Association.

Ainsi que vous pourrez vous en rendre compte en lisant ces pages, un travail utile a été accompli dont les résultats, s'ils n'apparaissent peut-être pas importants au premier examen, ne manqueront pas, à la réflexion, de prendre à vos yeux une réelle valeur.

Les délibérations du Comité Consultatif ont abouti à des solutions pratiques dont quelques-unes attendent la ratification du prochain Convent pour être réalisées alors que les autres ont déjà contribué solidement à assurer les bases de notre organisation.

La Chancellerie a rempli son rôle de liaison entre toutes nos Obédiences malgré les moyens précaires mis à sa disposition et son personnel des plus restreints. Vous constaterez par la statistique des correspondances que l'on recourt toujours plus fréquemment à ses services dans de multiples circonstances et pour des cas très divers.

Enfin, vous conclurez certainement avec le rapporteur que la période des grandes difficultés est entrée dans le domaine du passé et que l'avenir s'ouvre devant nous riche de promesses.

§ I. — EFFECTIF DES MEMBRES

L'A. M. I. groupe, à la fin de 1929, 27 Obédiences adhérentes en activité, deux Puissances (G. L. de Hongrie et G. O. d'Italie) ayant dû suspendre leurs travaux par suite des conditions politiques dans lesquelles ces pays sont placés. Soit, au total, 29 adhérents.

Au cours de l'année 1929, le Comité Consultatif a dû prendre la décision de suspendre provisoirement la Grande Loge de Colombie à Carthagène et de proposer son exclusion

au Convent de 1930, cette Obédience n'ayant pas donné de signe manifeste de son existence et ne s'étant jamais acquittée de ses obligations financières. Par contre, le C. C. a enregistré deux demandes d'adhésion émanant du Grand Orient du Brésil et de la Grande Loge de l'Île de Cuba; ces Obédiences, qui sont régulièrement patronnées par trois Puissances maçonniques, seront admises provisoirement en mars prochain, et cette admission sera soumise à la ratification du Convent de septembre 1930.

Trois autres candidatures d'Obédiences régulières sont parvenues à la Chancellerie qui procède aux enquêtes et formalités prévues par nos Statuts. Ce sont celles des Grandes Loges mexicaines suivantes: La Oriental-Peninsular (Yucatan), Tamaulipas (Tamps.) et Del Pacifico (Son.) faisant toutes trois partie de la Confédération des Grandes Loges mexicaines.

Nous sommes donc assurés qu'avant la fin de l'année prochaine l'effectif de nos adhérents aura atteint un chiffre supérieur à celui que nous avons compté antérieurement aux démissions de New York, des Îles Philippines et des Pays-Bas.

§ II. — FINANCES

La situation financière continue à s'améliorer, ainsi qu'il ressort du compte-rendu spécial joint au présent rapport.

Le T. C. Fr. Gottschalk, Chancelier honoraire, ayant fait abandon de sa créance et nos ressources nous ayant permis d'amortir de 2.000.— frs. celle de feu notre Fr. I. Reverchon, notre dette totale est ramenée à 4.000.—frs. Nous pourrions, à la rigueur, nous libérer entièrement puisque notre solde disponible s'élève à frs. 9.641,98 mais il est prudent de conserver un capital de roulement qui permette de faire face aux dépenses courantes durant les premiers mois de l'année, en attendant que s'effectue le paiement des contributions des Obédiences. Par des amortissements successifs, nous pourrions liquider cet arriéré avant la fin de l'année 1931 et peut-être plus tôt si la chose est possible.

Il est à remarquer que nous bouclons nos comptes avec un boni dépassant 3.000.— frs. malgré cet amortissement de 2.000.— frs. et bien que l'on se soit acquitté du solde de la facture de l'imprimeur de l'Annuaire de 1928, soit de 2.200.— frs. alors que la vente de cette publication n'a produit, en 1929, que 981 fr. 80.

Si le Convent de 1930 accepte le barème de contributions qui a été proposé par le Comité Consultatif, nous pourrions considérer l'avenir de notre Association comme définitivement assuré au point de vue matériel.

§ III. — COMITE CONSULTATIF

Le Comité Consultatif a tenu quatre séances soit: le 9 février et le 8 juin, à Paris, le 7 septembre, à Barcelone et le 30 novembre, à Paris.

Nous adressons nos vifs remerciements au Grand Orient de France qui met ses locaux à notre disposition avec la plus grande obligeance et qui réserve toujours un accueil très fraternel aux délégués de notre Comité.

La Grande Loge Espagnole, qui avait manifesté le désir de faire coïncider la séance de septembre avec le Congrès Ibero-Américain prévu à l'occasion de l'Exposition de Barcelone, nous a accueillis avec la plus aimable courtoisie. Nos FF. se sont ingéniés à rendre notre séjour agréable dans leur cité malgré l'interdiction que le gouverneur de la ville avait décrétée contre la réunion du congrès auquel nous n'avons, par conséquent, pas eu le plaisir de participer.

Au cours de ces quatre réunions, le Comité Consultatif a délibéré sur les questions suivantes:

- Comptes-rendus de 1928;
- Composition de l'Annuaire de 1930;
- Candidatures;
- Convent de 1930;
- Situation de la Grande Loge de Colombie (Carthagène);
- Barème des cotisations pour 1931;
- Modifications et adjonctions aux statuts;
- Fonds de propagande;
- Enquêtes et arbitrages.

Les procès-verbaux des séances ont été régulièrement transmis aux Obédiences adhérentes et publiés dans le « Bulletin ».

La Commission administrative et financière a tenu une séance le 8 février pour l'étude des règlements, l'examen des rapports de gestion, l'élaboration d'un nouveau barème de contributions et d'un projet de fonds de propagande. Le résultat de ses travaux a servi de base à la discussion de ces objets par le Comité Consultatif.

Toutes ces réunions ont été empreintes d'un esprit vraiment maçonnique et fraternel; elles ont contribué à créer entre tous les participants des liens de solide amitié.

§ IV. — ACTIVITE DE LA CHANCELLERIE

Le travail qui incombe au G. Chancelier devient de jour en jour plus considérable; il ne lui sera bientôt plus possible de l'accomplir dans les conditions actuelles qui l'obligent à conserver ses occupations profanes.

On se rendra compte par l'exposé qui suit de l'importance de la tâche à laquelle il faut faire face :

1° *Correspondance.* — La correspondance courante qui représente la plus grande partie du travail de la Chancellerie a nécessité l'expédition de 1.060 lettres (dans ce chiffre ne sont pas comptés les envois de circulaires, rapports, cartes-postales et mémorandums pour affaires d'importance secondaire ni les envois de brochures et de livres).

Ces lettres se répartissent de la manière suivante :

- a) selon pays de destination (voir liste annexe);
- b) selon la nature des objets (voir liste annexe).

Si l'on songe qu'une grande partie de cette correspondance a nécessité des recherches documentaires très longues, il est facile de se rendre compte du temps qui a dû être consacré à ce volumineux courrier.

2° *Comptabilité.* — La comptabilité exige également de nombreuses heures de travail. Il a été inscrit 425 postes au Journal.

Le contrôle des abonnements au *Bulletin*, le paiement des annuaires ou autres ouvrages vendus, les contrats de publicité, etc., nécessitent un soin particulier, l'ordre et la régularité dans les comptes étant les éléments principaux d'une bonne administration.

3° *Visites.* — Le G. Chancelier a reçu la visite de plusieurs FF. de passage à Genève ou délégués à des réunions internationales. Il a eu ainsi le plaisir d'accueillir des FF. d'Allemagne, Bulgarie, Chili, Colombie, Egypte, Etats-Unis, Espagne, Finlande, Grèce, Italie, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie et Yougoslavie avec lesquels il s'est entretenu de l'œuvre de l'A.M.I. et de questions maçonniques générales.

4° *Déplacements.* — Le G. Chancelier a eu lui-même, l'occasion de se rendre dans diverses Loges de Suisse pour faire des conférences sur la Fr.-Maçonnerie internationale. Il s'est également rendu à Lyon, à deux reprises, invité à des cérémonies maç. importantes organisées par les Loges « Union des Cœurs » (G.L. de France) et « Simplicité-Constance » (G.O. de France). En outre, il a fait, en Egypte, un voyage nécessité par une enquête sur la situation de la Fr.-M. dans ce pays en vue d'un arbitrage de l'A.M.I.

D'autres invitations ont été adressées à la Gr. Chancellerie; elles ont dû être déclinées faute de temps et de moyens financiers.

5° *Périodiques maçonniques.* — Nous recevons, en échange de notre *Bulletin* les journaux suivants: *Acacia*, Montevideo; *Acacia*, Paris; *Acacia*, San Juan; *Alpina*, Suisse; *American Federation of Human Rights*, Etats-Unis; *American Mason*, Philadelphie; *Auf der Warte*, Leipzig; *Die Bauhütte*, Berlin; *Boletín de la G. L. Sob. del Archipiélago Filipino*, Manila; *The Builder*, St-Louis; *Bulletin de la G. L. de Iowa*, Cedar Rapids; *Cabletow*, Manila; *La Cadena de Union*, Buenos Aires; *Die Drei Ringe*, Reichenberg; *Far Eastern Freemason*, Manila; *Gaceta Masonica*, Caracas; *La Gran Locomotiva*, Habana; *Die Leuchte*, Lennep; *Los Masones de Oriente*, Santiago de Chili; *Masonic Analyst*, Etats-Unis; *Masonic Home Journal*, Louisville; *Master Mason*, San Diego; *Palmer Templegram*, Milwaukee; *Pythagoras*, Athènes; *La Revue M.*, Bruxelles; *Wiener Freimaurer Zeitung*, Vienne.

Il en est pris régulièrement connaissance et les articles offrant un intérêt documentaire sont traduits ou recopiés puis placés dans des dossiers qui, plus tard, lorsque nous disposerons du temps nécessaire, seront classés méthodiquement et constitueront une source extrêmement intéressante et utile de renseignements de toutes sortes sur la Fr.-Maçonnerie.

Certains articles sont utilisés pour la rédaction de la *Revue* de notre *Bulletin*.

6° *Bibliothèque.* — Notre bibliothèque s'est enrichie des quelques ouvrages qui nous ont été envoyés par les auteurs ou les éditeurs en vue du compte-rendu bibliographique que nous en faisons dans le *Bulletin*.

Le temps a manqué, jusqu'à présent, pour établir le catalogue des ouvrages que nous possédons et, faute des moyens suffisants, il a fallu renoncer à faire relier quelques-uns d'entre eux. Il y a, hélas, tant de besoins plus pressants à satisfaire ainsi qu'on le verra plus loin.

7° *Publications de l'A.M.I.* — a) *Bulletin*: Il a été publié quatre numéros du *Bulletin* en 1929, représentant au total 193 pages de texte. Les comptes-rendus des séances du Comité Consultatif ont figuré dans la partie officielle ainsi que les avis de la Chancellerie et un certain nombre d'autres communications se rapportant directement à l'Association. La *Revue Maçonnique* (partie non-officielle) a donné à nos lecteurs quelques articles originaux qui ont certainement dû les intéresser. La collaboration que nous ont apportée les auteurs de ces écrits a été très appréciée et nous leur exprimons notre vive reconnaissance avec l'espoir qu'ils nous continueront leur précieux concours.

Les Obédiences adhérentes, à quelques rares exceptions près, ne nous ont pas donné le moindre petit article qui les eût signalées à l'attention des abonnés; malgré les appels nombreux qui ont été faits dans le *Bulletin* même ou dans le rapport de l'an dernier, la Rédaction en a été réduite à piller les informations contenues dans les autres organes maçonniques. Il est à souhaiter qu'on remédie à cette situation un peu humiliante pour notre rédacteur.

Le nombre des abonnés n'a pas beaucoup augmenté; les nouveaux venus ont remplacé les défailants et les quelques unités supplémentaires sont bien loin d'atteindre le résultat escompté. Là non plus, les Obédiences n'ont pas fait un effort suffisant; avec un peu de bonne volonté on aurait obtenu les abonnements nécessaires à couvrir les frais d'impression et d'expédition de l'édition française et nous aurions pu consacrer la perte actuelle à la publication d'une édition anglaise, indispensable à notre propagande.

Des 4 numéros parus, un certain nombre d'exemplaires ont été expédiés comme « spécimens » avec formulaire d'abonnement mais le résultat, très peu encourageant, ne paie pas les frais d'envoi.

On trouvera dans les notes annexées au Rapport financier la justification du tirage trimestriel.

b) *Annuaire*: Le solde de l'édition de l'annuaire de 1928, malgré la réduction du prix à 3,50 fr., n'a pas pu être liquidé. Toutefois, la recette, répartie sur trois années, 1927, 28 et 29, a couvert les frais d'impression.

L'édition de 1930 nécessite un remaniement complet étant donné la nouvelle composition arrêtée par le Comité Consultatif; le prix de revient en sera sans doute plus élevé. Cette édition repose sur des renseignements infiniment plus complets que la précédente qui ont donné lieu à une correspondance extrêmement importante, très coûteuse aussi mais nous pouvons considérer cet annuaire comme la source la plus complète et la plus exacte de documentation maçonnique qui soit publiée actuellement.

Imprimé en 4 langues, il a été annoncé à toutes les Obédiences du monde et à tous les journaux maçonniques par voie de circulaires également rédigées en 4 langues; le lancement de cette édition sera donc fait dans les conditions favorables et si les adhérents à l'A.M.I. veulent s'en donner la peine, les 2.000 exemplaires que représente l'édition seront rapidement souscrits nous laissant un bénéfice appréciable.

Le travail de préparation d'un ouvrage de ce genre est tel qu'il serait absolument impossible au G. Chancelier de le faire paraître annuellement à moins de consacrer tout son temps à l'A.M.I. et d'avoir un collaborateur spécial. Durant

plus de 6 mois, l'annuaire a été sur le chantier et la correction des épreuves, à elle seule, a pris plusieurs semaines occasionnant parfois beaucoup de retard dans l'expédition de la besogne courante.

Un annuaire semblable, s'il était signalé à tous les FF.-MM., devrait pouvoir être tiré à 5.000 exemplaires et être rapidement épuisé. Ce serait alors une source de revenus importants qui pourrait permettre de rétribuer convenablement ceux qui assument la lourde tâche de sa rédaction et de sa publication.

c) *Divers*: Les autres éditions de la Chancellerie ne donnent lieu à aucune remarque particulière.

Les Timbres (diplômes et correspondance) sont une expérience qu'il ne faudra pas renouveler.

Les Codes maçonniques donnent lieu à quelques ventes mais ne représentent pas un mouvement important. L'édition française est épuisée et il faudra voir s'il convient de la faire réimprimer au cours de l'année prochaine.

Les comptes-rendus des Convents sont épuisés à l'exception de celui de 1927 dont la vente s'échelonne sur plusieurs années sans doute malgré le grand intérêt qui réside dans les tractandas qui y sont mentionnés.

L'édition française du livre d'Ed. Quartier-la-Tente : *Deux siècles de Fr.-Maçonnerie*, est épuisée. Cet ouvrage continue à faire l'objet de fréquentes demandes, toutefois, sa réimpression ne semble pas s'imposer pour le moment. L'édition anglaise ne se vend que rarement faute de publicité appropriée dans les pays anglo-saxons.

Publicité. — La publicité dans notre *Bulletin* a occupé trois pages 3/4 contre 2 pages 3/4 l'année précédente. Résultat appréciable mais insuffisant car il faut prévoir chaque année des cessations de contrats. Dans ce domaine nos adhérents peuvent apporter une aide utile en signalant à la Chancellerie les noms et adresses de FF. hôteliers, restaurateurs, chefs d'Instituts, bijoutiers, libraires, etc., qui seraient susceptibles de profiter de nos services de publicité.

Une réduction du tarif pourrait être envisagée pour 1930 si le nombre des annonces était doublé.

§ V. — CONTRIBUTIONS

Quoiqu'on ait encore à enregistrer quelques retardataires, les Obédiences ont fait parvenir assez exactement leur contribution annuelle. Il est de toute nécessité que le paiement soit effectué dans le courant du premier trimestre. En effet, ces contributions représentent la plus importante de

nos ressources permettant au Chancelier de faire face aux dépenses résultant de l'impression du *Bulletin* ou de l'Annuaire sans faire trop attendre les imprimeurs.

L'augmentation proposée par le Comité Consultatif ainsi qu'il est déjà dit au § II de ce rapport aura pour résultat une élévation sensible de nos revenus mais elle aura encore l'avantage de répartir plus équitablement les charges qui incombent à nos membres.

§ VI. — DONNS

La liste des dons a été publiée au fur et à mesure dans notre *Bulletin*, cependant il est peut-être utile de rappeler ici ceux qui ont atteint un certain chiffre, cela nous permettra de remercier encore une fois les donateurs :

G. L. Orientale de Cuba	103.— Fr.
L. Clément Amitié, New-York.	50.— »
L. Persévérance, Genève	100.— »
G. L. de Pologne	100.— »
G. L. Yougoslavia	600.— »
L. Liberté et Progrès, Dijon ..	120.— »
F. A. Reymond, Tramelan, Suisse	50.— »
F. Peltzer de Clermont, Verviers	500.— »
L. Union Justa, Buenos Aires.	50.— »
G. L. de Puerto Cabello	100.— »

En signalant ces dons importants, nous n'oublions pas les nombreux donateurs de sommes moins élevées dont l'addition fait tout de même une somme assez ronde.

Il est à souhaiter que la sympathie de tous se manifeste ainsi fréquemment et que leur exemple ait des imitateurs.

§ VII. — ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Les locaux occupés par la Chancellerie ainsi que le mobilier qu'ils contiennent n'ont subi aucun changement depuis l'année dernière.

Les deux machines à écrire que le rapport de 1928 signalait comme étant déjà usées ont encore perdu le peu de qualités qu'il leur restait et ne sont plus en état d'être réparées. Il y aura lieu, si le Comité Consultatif se déclare d'accord, de les changer contre une machine neuve et plus perfectionnée pour laquelle il faut prévoir une dépense de 5 à 600 francs.

Un appareil multiplicateur serait d'une utilité incontestable pour les rapports et circulaires à envoyer aux Obédien-

ces et bien des choses auxquelles il faut renoncer pourraient être faites si nous possédions un moyen de reproduction convenable.

Il y aurait encore d'autres acquisitions à faire telle que meubles-classeurs modernes, bibliothèques du Chancelier, livres, etc., mais, à moins que de généreux donateurs veuillent bien venir à notre aide, il faudra renvoyer ces améliorations à des temps plus favorables. Peut-être existe-il au sein de nos Obédiences des FF. qui consentiraient à se dessaisir en notre faveur des choses qui nous sont utiles et dont ils n'ont plus l'emploi; dans ce cas, il est à souhaiter que ce rapport arrive sous leurs yeux.

§ VIII. — CONCLUSIONS

En résumé, 1929 marque encore un progrès sur l'année précédente et le développement de notre Association prend une allure dont nous sommes en droit de nous féliciter.

Cinq candidatures nouvelles vont ajouter autant d'anneaux à notre chaîne fraternelle; d'autre part, le Comité Consultatif est appelé à trancher deux différends par voie d'arbitrage. Ces faits seraient suffisants pour démontrer l'importance morale qu'a prise notre Association au cours de ces dernières années malgré les oppositions qu'elle a rencontrées et les efforts qui ont été faits pour la discréditer.

A cela, il faut encore ajouter que plusieurs Obédiences adhérentes qui n'avaient pas encore noué entre elles des relations officielles ont fait cesser cette anomalie. En outre, des mesures ont été prises par quelques-uns de nos membres pour l'application des règles de Territorialité votées au Convent de 1927.

Plusieurs journaux et revues qui, jusqu'à ce jour, avaient témoigné de la plus parfaite indifférence à notre égard (à moins que ce ne soit par ignorance de notre Association) ont fait des allusions à nos travaux et ont parlé de l'A.M.I. avec sympathie.

Puisque le vent souffle du bon côté, à nous de bien orienter notre voilure !

Genève, le 10 mars 1930.

Le Grand Chancelier,

JOHN MOSSAZ.

ANNEXES

LETTRES SUIVANT LES PAYS DE DESTINATION

Europe :

Allemagne	47	
Angleterre	7	
Autriche	21	
Belgique	58	
Bulgarie	8	
Danemark	8	
Ecosse	1	
Espagne	66	
Finlande	1	
France	206	
Grèce	17	
Hongrie	3	
Luxembourg	5	
Norvège	11	
Pays-Bas	6	
Pologne	10	
Portugal	11	
Roumanie	9	
Suède	4	
Suisse	202	
Tchécoslovaquie	18	
Turquie	18	
Yougoslavie	22	759.—

Afrique :

Abyssinie	1	
Algérie	1	
Côte d'Ivoire	1	
Dahomey	5	
Egypte	24	
Libéria	1	
Maroc	4	
Sénégal	2	39.—

Amérique du Nord :

Canada	12	
Etats-Unis	92	
Mexique	28	132.—

report: 930.—

Amérique Centrale :

Costa Rica	1	
Cuba	4	
Guatemala	1	
Haïti	8	
Honduras	1	
Nicaragua	1	
Panama	4	
Porto Rico	14	
Rép. Dominicaine	1	
San Salvador	9	44.—

Amérique du Sud :

Argentine	4	
Bésil	8	
Chili	9	
Colombie	14	
Equateur	9	
Paraguay	4	
Pérou	9	
Uruguay	1	
Venezuela	19	77. —

Asie :

Iles Philippines	1	
Palestine	2	
Tonkin	1	4.—

Australie :

	5	5.—
		<hr/> 1.060.—

LETTRES SELON LA NATURE DES OBJETS

Administration	401
Publications	296
Renseignements	99
Candidatures	41
Propagande	51
Publicité	110
Enquêtes	25
Divers	37
	<hr/> 1.060.—

COMPTE-RENDU FINANCIER DE L'EXERCICE 1929

BILAN D'ENTRÉE AU 31 DÉCEMBRE 1928

<i>ACTIF</i>	<i>PASSIF</i>
Espèces frs. 618,74	<i>Créanciers:</i>
Banque 5.228,40	Mme Vve R. frs. 6.000.—
Chèques postaux. 793,44	Fr. M. G. 7.000.—
Excédent de passif 8.565,42	Buchler et C .. 2.200.—
<hr/>	<hr/>
Total 15.200.—	15.200.—

RESULTATS GENERAUX

	Dépenses	Recettes	Pertes	Profits
(1) <i>Bulletin:</i>				
Impression et expédition	1.977,05			
Abonnements perçus		1.088.—	889,05	
(2) <i>Annuaire:</i>				
Facture Buchler, solde	2.224,50			
Ventes		981,80	1.242,70	
(3) <i>Contributions</i>		8.365,27		8.365,27
(4) <i>Frais généraux</i>	1.521,30	183,60	1.337,70	
<i>Change</i> différences.		117,28		117,28
(5) <i>Déplacements</i>	5.099,25	3.400.—	1.699,25	
(6) <i>Dons:</i>		2.276,35		2.276,35
<i>Chancellerie</i>	1.800.—		1.800.—	
<i>Publications</i>	12,15	364,35		352,20
<i>Publicité</i>		865.—		865.—
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Totaux	12.634,25	17.641,65	6.968,70	11.976,10

Nos 1 à 6, voir annexe page 18.

Recettes frs.	17.641,65	Profits frs.	11.976,10
Dépenses	12.634,25	Pertes	6.968,70
	<hr/>		<hr/>
Boni de l'exer- cice	5.007,40		5.007,40
 <i>A déduire:</i>			
Amortissement de la dette Vve I. Reverchon	2.000.—		
Allocation au G. Chancelier ...	1.200.—		
Loyer, entretien des locaux de la Chancellerie.	1.800.—		
	<hr/>		
Frs.	5.000.—		5.000.—
	<hr/>		<hr/>
Boni net frs.	7,40		7,40

BILAN DE SORTIE AU 31 DECEMBRE 1929

ACTIF

PASSIF

Créanciers:

Fonds disponible au 31 XII 1928.	6.634,58	Mme Vve Rever- chon	4.000.—
Boni de l'exercice.	7,40	Excédent d'actif..	2.641,98
	<hr/>		<hr/>
Frs.	6.641,98	Frs.	6.641,98

Excédent de passif à fin 1928 frs. 8.565,42
Excédent d'actif à fin 1929 2.641,98

Différence 11.207,40

Genève, le 30 janvier 1930.

Le Grand Chancelier:

JOHN MOSSAZ.

ANNEXE

NOTES CONCERNANT LES COMPTES DE LA PAGE 2

1. — *Bulletin*:

Tirage: 700 exemplaires.

Justification: 272 ex. aux abonnés pour une somme de frs. 1.088.—.

250 ex. aux Obédiences adhérentes.

26 ex. en échange avec d'autres journaux et revues maç.

38 ex. service gratuit (donateurs, collaborateurs, etc.).

18 ex. à titre de propagande.

56 ex. abonnements impayés à fin décembre 1929.

50 ex. en réserve pour les archives et la vente au numéro.

2. — *Annuaire*:

L'Annuaire de 1928 a été tiré à 2.000 exemplaires.

155 ont été souscrits à Bruxelles en 1926 et 1927	775.—
569 ont été souscrits en 1928	2.597,25
221 ont été souscrits en 1929	981,80

La recette totale s'est élevée à	4.354,05
Le coût de l'édition s'est élevé à	4.224,50

accordant un bénéfice brut de	129,55
sur l'ensemble de l'édition.	

3. — *Contributions perçues*:

G. O. de France	frs. 1.250.—
G. L. de Vienne	200.—
G. L. Nationale de Tchécoslovaquie	60.—
G. L. « Polarstjernen », Norvège	400.—
G. L. Suisse « Alpina »	950.—
G. L. de Pologne	300.—
G. L. Yougoslavia	100.—
G. O. de Turquie	150.—
G. O. de Belgique	350.—
G. O. de Portugal	150.—
G. L. du Pérou	225.—
G. O. d'Espagne	549,75

G. L. de l'Equateur (à compte)	120.—
G. L. de Luxembourg	28.—
G. L. de Bulgarie	150.—
G. L. de Panama	225.—
G. L. du Chili	500.—
G. L. Cuscatlan, San Salvador, 1929 et 1930	400.—
G. L. Espagnole	175.—
G. L. des États-Unis de Venezuela	150.—
G. L. de France	800.—
G. L. du Paraguay 1927-1928 et 1929	467,05
G. L. de Porto Rico 1927 et 1928	515,47
G. O. de Haïti, 1928	150.—
	<hr/>
	8.365,27

Contributions non payées:

G. O. de Haïti	1929.	
G. L. de Porto Rico	1929.	
G. O. de Grèce	1928 et 1929.	
G. L. de l'Equateur	1928 et 1929	solde.
G. L. de Colombie	1928 et 1929.	

4. — *Frais généraux:*

Affranchissements et télégrammes frs.	701,30
Imprimés	221,20
Fournitures de bureau	159,05
Gratifications et traductions	150.—
Réceptions et divers	267,10
	<hr/>
	1.498,65

Dont il faut déduire:

Intérêts en Compte-courant	160,95
	<hr/>
	1.337,70

5. — *Déplacements:*

4 voyages à Paris	frs. 600.—
2 » à Lyon	150.—
3 » en Suisse	90.—
1 » à Barcelone	410.—
1 » en Egypte (supplément)	449,25
	<hr/>
	1.699,25

6. — *Dons:*

La liste des dons reçus a été publiée chaque trimestre dans le « Bulletin » de l'A. M. I.

Aux OBÉDIENCES MEMBRES de L'A. M. I.

Candidatures en présentation régulière.

La Chancellerie a la faveur de porter à votre connaissance que la *Grande Loge « Oriental-Peninsular »* ayant son siège à Mérida, Etat de Yucatan, Mexique, membre de la Confédération des Grandes Loges Mexicaines, a présenté, par pl. du 2 décembre 1929, sa demande d'adhésion à notre Association.

Cette candidature est régulièrement appuyée et patronnée par les Obédiences adhérentes suivantes:

Grande Loge de France
Grande Loge de Porto Rico
Grande Loge de Panama.

*
**

La Chancellerie a, en outre, le plaisir de vous faire savoir que la *Grande Loge de l'île de Cuba* à Habana (Ile de Cuba) a présenté sa demande d'adhésion à l'Association Maçonnique Internationale, le 25 novembre 1929. Cette demande a été confirmée, le 31 décembre, par la désignation des Obédiences garantes de cette candidature.

Les GG. LL. suivantes ont accordé leur appui officiel, selon l'art. 5 de nos Statuts:

Grande Loge de Panama
Grande Loge de Porto Rico
Grande Loge Suisse « Alpina »
Grand Orient de Belgique.

*
**

Conformément aux Statuts, si aucune objection ne parvient à la Chancellerie au sujet de ces demandes, le Comité Consultatif prononcera d'abord l'admission provisoire et soumettra ces adhésions à la ratification du Convent de septembre prochain.

Admission provisoire.

Le Comité Consultatif, dans sa séance du 21 mars dernier, après avoir constaté :

1° que le G. O. du Brésil, siégeant à Rio de Janeiro, a présenté sa demande d'adhésion à notre Association par pl. du 20 août 1929;

2° que cette candidature est régulièrement appuyée par trois membres adhérents qui sont :

le Grand Orient Lusitanien Uni de Portugal

la Grande Loge Espagnole

le Grand Orient de Belgique;

3° que la Grande Chancellerie a communiqué cette candidature à toutes les Obédiences de l'A. M. I. en date du 24 octobre 1929;

4° que, depuis lors, aucune opposition n'a été faite contre l'admission du G. O. du Brésil au sein de notre Association et que plusieurs GG. LL. l'ont, au contraire, chaudement recommandée,

décide, conformément aux Statuts :

1° de prononcer l'admission provisoire du G. O. du Brésil en qualité de membre de l'A. M. I.;

2° de proposer son admission définitive au Convent de 1930.

Le Grand Chancelier.

**APPEL ADRESSÉ PAR L'ASSOCIATION MAÇONNIQUE
INTERNATIONALE
A TOUTES LES OBÉDIENCES RÉGULIÈRES**

T. R. G. M.

TT. III. et TT. CC. FF.

Le III^e Convent ordinaire triennal de l'A. M. I. aura lieu cette année, du 26 au 30 septembre prochain, à l'Or. de Bruxelles.

Il réunira les délégués de 26 Obédiences maçonniques ayant adhéré à notre Association.

Les manifestations grandioses par lesquelles la Belgique commémorera le centième anniversaire de son indépendance et, en particulier, les Expositions Internationales d'Anvers et de Liège attireront certainement une foule considérable de visiteurs dans ce pays.

Nos FF. belges ont pensé qu'il serait tout indiqué, dans ces conditions, de profiter de la présence des délégations venues au Convent de l'A. M. I. pour réunir tous les FF.-MM. du monde en une grande Assemblée maçonnique internationale au cours de laquelle le sujet suivant serait introduit par divers orateurs et discuté ensuite par les membres de l'Assemblée:

La Franc-Maçonnerie et la Paix mondiale.

Etude des moyens de coordination des efforts maçonniques dans ce domaine:

1° Comment la Franc-Maçonnerie peut-elle être un facteur de Paix entre les peuples?

2° Comment peut-on développer les liens de fraternité entre les Obédiences maçonniques?

Le Grand Orient de Belgique vous adressera directement le programme détaillé des réunions et excursions prévues à l'occasion de ces assises maçonniques mais, d'ores et déjà, l'Association Maçonnique Internationale se fait un devoir de vous informer que les FF. que vous aurez désignés pour représenter votre Obédience à cette Assemblée ainsi que ceux qui, venant à titre personnel justifieront de leur régularité, seront admis comme auditeurs aux séances du Convent. Ils pourront donc, sans aucun engagement quelconque, vous rendre compte de ce qu'ils auront vu et vous faire part de leurs impressions.

Nous vous engageons fraternellement à prendre en considération ce qui précède et dans cet espoir nous vous saluons, C. M., TT. Ill. et TT. CC. FF., par les s.p. et a.q.v.s.c. en vous assurant de nos sentiments les plus fraternels.

Le Grand Chancelier.

AVIS DE LA CHANCELLERIE

Contributions. — Bien que la situation financière de l'A. M. I. devienne de plus en plus satisfaisante, il est indispensable que les Obédiences adhérentes fassent parvenir au G. Chancelier leurs contributions annuelles dès le début de l'année afin de lui fournir les fonds de roulement nécessaires.

Nous prions donc ceux de nos adhérents qui n'ont point encore satisfait à leurs obligations de bien vouloir prendre, au plus tôt, les dispositions utiles.

Nous rappelons que les dons, les cotisations facultatives, les souscriptions volontaires sont accueillis avec reconnaissance et représentent un élément appréciable dans le développement de notre institution.

Dons. — Les dons des GG. LL., des Loges et des FF., après avoir marqué un fléchissement considérable dans les années 1923, 24 et 25, ont repris une marche ascendante.

Nous avons reçu, en 1927, frs. 1.562.—, en 1928, frs. 1.713.—, l'an dernier la somme s'est élevée à frs. 2.276,35 mais nous sommes encore loin des chiffres atteints il y a quelques années, aussi adressons-nous un appel fervent à tous les amis de notre Association, à tous les lecteurs du « Bulletin » pour qu'ils nous apportent leur aide encourageante. Les petites sommes seront reçues avec autant d'empressement que les dons importants; leur nombre suppléera à leur modicité.

Bulletin. — Malgré l'invitation que nous adressons à nos lecteurs dans chaque numéro du « Bulletin » pour qu'ils nous procurent des abonnements nouveaux, le nombre de ceux-ci ne s'accroît qu'avec lenteur. Notre « Bulletin » est destiné à faire connaître notre Association; il doit servir de trait d'union entre nos Obédiences adhérentes et les autres GG. LL. comme entre tous les FF.-MM. des divers pays. L'étendue de son champ d'action est en raison directe de sa diffusion et sa propagande dépend du nombre de ses abonnés.

Il est encore un trop grand nombre de Loges qui ne le connaissent pas, nos adhérents n'auront-ils pas à cœur de nous apporter leur aide pour remédier à cet état de choses? Deux cents abonnés de plus nous permettraient de publier l'édition anglaise qui est absolument nécessaire à la réalisation de notre but! Voilà ce que nous répétons depuis deux ans et cependant le résultat désiré est loin d'être atteint.

Ce numéro est le premier de l'abonnement de 1930; nous le faisons tirer à un nombre inusité d'exemplaires afin de pouvoir en envoyer un spécimen à tous les FF. qui sont susceptibles de s'intéresser à cette publication. Nous attendons de nos lecteurs qu'ils veuillent bien nous signaler des noms et adresses et nous les en remercions d'avance.

Enfin, pour éviter des frais de réclamations, nous prions nos abonnés de nous faire parvenir le montant de leur abonnement de 1930, soit 4.— frs. suisses, dans le plus bref délai.

L'Annuaire de la Franc-Maçonnerie Universelle pour 1930 est sorti de presse et les souscripteurs de la première heure sont déjà servis. Que ceux qui n'ont pas encore envoyé leur souscription se hâtent de le faire!

Cet ouvrage qui contient la nomenclature de toutes les GG. LL. du monde avec la liste et les adresses des Loges est d'une utilité telle qu'il devrait être entre les mains de tous les Vén. et Secrét. d'At. ainsi que des FF. qui désirent se créer des relations ou qui voyagent en pays étrangers. Le prix de cet annuaire est de 5.— frs. suisses à adresser à la Chancellerie.

Administration. — Nous rappelons ici, pour répondre à un désir exprimé, les différentes adresses concernant l'administration de l'A. M. I.

Adresse et Bureaux de la Chancellerie: 61bis, rue de Lyon, Genève.

Adresse pour la correspondance: Case Stand 138, Genève.

Adresse télégraphique: Amitente, Genève.

Chèques postaux: N° I. 3510, Genève.

Librairie et publications. — Il nous est fréquemment arrivé de ne pouvoir satisfaire aux demandes qui nous étaient adressées concernant les comptes-rendus des Convents de l'A. M. I. et en particulier le compte-rendu du Convent international de 1921 où fut fondée notre Association.

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que notre bonne fortune nous a permis, bien que l'édition soit épuisée depuis longtemps, de nous procurer un nombre assez important d'exemplaires des comptes-rendus des Convents de 1921 et 1923. Nous les mettons en vente au pris de 3.— frs. suisses l'exemplaire.

Les publications et les ouvrages suivants sont également en vente à la Chancellerie:

1. Ed. Quartier-la-Tente: *Deux Siècles de Franc-Maçonnerie*, 244 pages (avec illustrations) en anglais (édition française épuisée). Prix: 3.— frs. suisses.

2. Compte-rendu complet du Convent de l'A. M. I., décembre 1927. Prix: 2,50 frs. suisses.
3. *Code maçonnique en couleurs* (anglais, allemand; édition française épuisée). Prix: 2,50 frs. suisses.
4. Timbres de l'A. M. I. pour diplômes.
Le cent: 3.— frs. suisses.
5. Timbres de l'A. M. I. pour correspondance.
Le cent: 2.— frs. suisses.
6. Ed. Plantagenet: *Causeries Initialiques pour le travail en Loge d'Apprenti*. Prix: 2 frs. suisses.
7. Ed. Plantagenet: *Causeries Initialiques pour le Travail en Chambre de Compagnons*. Prix: 2 frs. suisses.

Les frais de port pour ces livres sont à la charge de l'acheteur.

Ces différents imprimés ne sont livrés que sur justification des titres maçonniques.

Publicité. — Nous attirons l'attention de nos FF. commerçants, industriels, hôteliers, etc., sur l'efficacité de la publicité faite dans notre « Bulletin ».

Voici le tarif de ces annonces:

Par insertion:

1/8 de page:	10 frs. suisses.		
1/4 de page:	20 »	»	
1/2 page:	40 »	»	»
1 page:	80 »	»	»

Pour deux ou trois insertions, réduction de 20 %.

Pour quatre insertions, réduction de 25 %.

REVUE MAÇONNIQUE

Les informations qui paraissent sous cette rubrique n'ont d'autre but que de renseigner nos lecteurs sur les faits intéressants de la vie maçonnique internationale.

L'A. M. I. n'assume aucune part de responsabilité dans la publication de ces articles.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LES PROBLÈMES ACTUELS

Cet article a été écrit pour le « Festschrift » de la Loge « Lessing zu den drei Ringen » à l'Or. de Prague qui vient de fêter son 10^e anniversaire.

Il n'est pas nécessaire de remonter bien haut dans le passé pour faire revivre le temps où l'immense majorité des humains mouraient sans avoir connu d'autre horizon que celui que l'on pouvait embrasser du haut du clocher des lieux qui les avaient vu naître. Une province était alors un grand territoire que bien peu d'entre eux avaient eu l'occasion de parcourir complètement. Sur le sol d'un même pays vivaient des populations qui, quoiqu'étant placées sous la même autorité politique et ecclésiastique, avaient des mœurs, des traditions et des coutumes si différentes qu'elles étaient pour ainsi dire étrangères les unes aux autres. La Terre semblait alors infiniment grande; ce qui se passait sur l'un des hémisphères n'avait aucune répercussion sur les habitants de l'autre partie.

Depuis un peu plus d'un demi-siècle, les progrès et les découvertes de la Science ont ramené notre globe à des proportions infiniment moindres. La vapeur et l'électricité, le moteur à explosion et les ondes hertziennes ont, pour ainsi dire, supprimé les distances et réduit notre monde terrestre aux dimensions d'une province d'autrefois.

Les relations de continent à continent, les intérêts liant les nations entre elles, sont devenus plus étroits que ceux qui existaient et reliaient entre eux les habitants d'un même pays. Quoi de surprenant, dès lors, que les problèmes qui hantaient naguère le cerveau de quelques rares hommes d'élite, de quelques grands penseurs et philosophes, tenus pour des rêveurs par le vulgaire, aient cessé d'être considérés comme chimères

et que partout on en cherche la solution avec une ardeur qui se communique même aux esprits les plus sceptiques.

Au nombre de ces grands problèmes, celui de la Paix Universelle et de la Fraternité des peuples fait, depuis plus de deux siècles, l'objet des préoccupations de la Franc-Maçonnerie: il est à la fois le moyen de résoudre tous les autres et la résultante de leurs solutions.

L'un des symboles les plus émouvants du rituel maçonnique n'est-il pas la chaîne d'union par laquelle chaque Fr.-M. affirme sa volonté de s'unir étroitement à tous ceux qui, comme lui, considèrent que tous les hommes sont frères? Cette chaîne symbolique qui encadre le monde et dans laquelle chaque Fr.-M. représente un anneau, à la fois matériel et spirituel, en passant au-dessus des frontières politiques, doit unir les hommes de races, de confessions et de classes sociales diverses dans un même sentiment de fraternité et d'amour. Elle peut s'étendre d'autant plus loin que le lointain s'est rapproché.

Hélas! le néophyte qui est entré avec joie dans cette chaîne mystérieuse ne tarde pas à découvrir à maints endroits des solutions de continuité. Il apprend que les Maçonneries anglo-saxonnes et latines s'ignorent, s'excommunient même, pour des questions de Landmarks; ils s'aperçoivent que dans un même pays les Grandes Loges se querellent à propos de l'admission ou du refus de candidats ne professant pas la religion chrétienne ou pour d'autres motifs plus futiles. Puis, il constate avec surprise qu'ailleurs on refuse énergiquement d'introduire dans cette chaîne les hommes dont la peau n'est pas absolument blanche et enfin que tout contact est rendu impossible pour de soi-disant tendances politiques ou religieuses dissemblables. Il éprouve alors une grande déception, son enthousiasme et sa confiance sont ébranlés et, le doute l'envahissant, il se décourage, abandonne la Loge et cesse de collaborer avec ses FF. à la Construction du Temple de l'Humanité.

Les Obédiences n'ont pas su s'élever du plan national au plan international, elles sont en retard sur les faits, les événements les ont dépassées et les ont rejetées hors du mouvement universel en les vouant à une stagnation stérile.

La Maçonnerie sera Internationale ou elle cessera d'être! Voilà ce dont tout Fr. doit se convaincre.

Lorsqu'en 1723, Anderson, élaborant la Constitution de la Grande Loge d'Angleterre, y introduisait les passages suivants, il exprimait nettement, catégoriquement, ce caractère essentiel d'universalité :

CHAPITRE I.....

«il est considéré aujourd'hui plus expédient de ne
« les (les FF.-MM.) obliger seulement qu'envers la religion sur
« laquelle tous les hommes sont d'accord, laissant à chacun
« ses opinions personnelles. Cette religion consiste à être
« Hommes Bons et Sincères, Hommes d'honneur et de pro-
« bité, *quelles que soient les dénominations ou croyances qui*
« *peuvent les distinguer*; par quoi la Maçonnerie deviendra
« le Centre de l'Union et le moyen de concilier, par une amitié
« sincère, des gens qui auraient dû perpétuellement rester
« séparés.

CHAPITRE VI.....

«vous cultiverez l'amour fraternel, qui est la base,
« la pierre angulaire, le *Ciment* et la *Gloire* de notre vieille
« confrérie. »

Cette conception généreuse d'un esprit avancé et éclairé fort audacieuse pour cette époque, démontrait la relativité objective des doctrines religieuses et philosophiques en leur faisant une place égale dans le sein des assemblées de FF.-MM.

Il faut tenir compte des conditions politiques, sociales et religieuses dans lesquelles vivait l'Angleterre au début du XVIII^e siècle pour saisir la profondeur de la pensée exprimée par Anderson dans son œuvre. Si nous voulons, nous qui vivons en ce XX^e siècle dans des conditions fort différentes, être les dignes continuateurs de ceux qui dressèrent le plan primitif du Temple de l'Humanité, notre tâche consistera, non point à rétrécir leurs conceptions mais, au contraire, à élargir les cadres de notre action. Nous devons dominer notre esprit nationaliste pour nous mettre au Service de la Fraternité Universelle et de la Solidarité humaine. C'est aux FF.-MM. qu'appartient l'honneur de montrer la route qui conduit à la Paix, ce bienfait auquel aspirent les peuples las des luttes fratricides, moralement et matériellement épuisés. Ils savent maintenant que le vainqueur sort de la guerre aussi meurtri que le vaincu, ils ont vu le cortège effrayant des misères qui suit immédiatement celui des armées victorieuses. Ils n'ignorent point que les larmes et les deuils sont le cruel écho des fanfares glorieuses.

Le peuple se range aux côtés de ceux qui veulent faire la guerre à la guerre et s'il est encore quelques cerveaux malades, quelques esprits pervers ou déformés par le chauvinisme qui n'ont rien appris de la dure leçon des événements, il faut

tout mettre en œuvre pour qu'ils ne puissent prendre en mains le gouvernail de leur nation. Au surplus, les ruptures ne se produiront plus entre deux peuples mais entre le peuple et les classes dirigeantes si celles-ci ne veulent pas voir l'évolution qui s'est produite dans les esprits et s'engager résolument dans ce mouvement de collaboration internationale.

Il en sera de même au sein de la Franc-Maçonnerie. Les membres des Loges dans leur immense majorité sont acquis à l'idée de solidarité maçonnique universelle et convaincus de la nécessité de relier les uns aux autres tous les tronçons séparés de la chaîne maçonnique. Quelques dirigeants d'Obédiences, attachant une importance exagérée à la lettre des Landmarks au détriment de l'esprit des Constitutions, s'opposent encore aux concessions nécessaires; ils ne pourront plus se maintenir longtemps dans cette attitude négative. Les FF.-MM., comme les autres hommes, sont de leur temps et en épousent plus ou moins les idées; l'homme de 1930 ne peut ni vivre, ni penser comme a vécu et pensé celui du XVIII^e siècle.

Anderson, lui-même, ne rédigerait pas aujourd'hui ses Constitutions de la même manière qu'en 1723. Loin de moi la pensée qu'elles sont périmées et doivent faire place à d'autres lois car elles témoignent de la haute inspiration philosophique de leur auteur. Elles sont rédigées dans un esprit tel qu'elles répondront toujours à la conception maçonnique du perfectionnement de l'humanité; les principes qu'elles exposent sont essentiels et immuables, ils s'adapteront dans tous les temps à la loi d'évolution imposée à toute la nature et à laquelle l'esprit humain ne peut point se soustraire. Loi d'origine divine! Moyen voulu par le G. A. de l'U. pour conduire les êtres dans la voie du perfectionnement!

Le respect absolu des principes d'Anderson n'est pas en opposition avec une compréhension plus rationnelle du véritable rôle de la Franc-Maçonnerie en regard des problèmes qui se posent aujourd'hui à notre conscience.

Quelle attitude la Fr.-Maçonnerie doit-elle adopter? Action ou Contemplation? Union ou Division? Je répète ce que j'ai dit plus haut :

La Franc-Maçonnerie sera internationale ou ne sera pas!

Pour réaliser ce postulat, il faut multiplier les occasions de contact entre les FF. mais surtout entre ceux qui, au sein des diverses Obédiences, ont charge de leur direction. Des Congrès, des assemblées doivent avoir lieu dans lesquels, chacun gardant pleine et entière l'autonomie du groupement qu'il représente, seront examinées, étudiées, dans un esprit fraternel et tolérant, toutes les questions sur lesquelles il peut

exister un désaccord. Il ne s'agit pas d'imposer par la contrainte du nombre telle doctrine ou tel Landmark mais de conduire sans coup de force aux réflexions, aux concessions indispensables pour le bien général de l'Ordre et sa conservation.

Rapprocher d'abord les anneaux séparés de la chaîne symbolique puis les préparer, leur donner la forme propice et ensuite les incorporer, les souder les uns aux autres, est-ce chose si difficile?

C'est le but que poursuit l'Association Maçonnique Internationale (A.M.I.) qui depuis 1921, date de sa fondation, a déjà réuni 4 fois les Délégués des Obédiences adhérentes et qui va les réunir encore en septembre prochain à Bruxelles (pour la cinquième fois en 9 ans sans parler de la manifestation maçonnique internationale organisée à Belgrade en 1926 sous ses auspices).

Je ne rappellerai pas ici les importantes décisions qui ont été prises ni les vœux qui furent émis. Ceux que ces travaux intéresseraient en pourront prendre connaissance dans les comptes-rendus publiés par la Chancellerie mais retenons cependant le fait que les participants à ces réunions, venus de pays fort éloignés, ont eu l'occasion de faire ample connaissance, de se lier d'amitié et de se mieux comprendre. Les rapports entre Obédiences se sont améliorés et des relations officielles en ont été le bienfaisant résultat.

Peut-être trouvera-t-on que c'est fort peu de chose; ce reproche a été formulé par ceux-là surtout qui, dès son début, ont été opposés à l'Association Maçonnique Internationale et ne savent rien ou presque rien de ses travaux. Cependant, quoi qu'on en dise, cette Association a été, jusqu'à ce jour, la seule organisation maçonnique réunissant périodiquement et à titre officiel les représentants les plus qualifiés d'un grand nombre d'Obédiences désireuses d'unir leurs efforts en vue d'un but commun. L'A.M.I. a résisté aux attaques dirigées contre elle, elle a surmonté les obstacles semés sur sa route et elle est assez forte pour faire face aux tentatives qui sont faites pour la désagréger. Elle a consolidé des relations en un temps où de nombreuses Obédiences ont rompu les leurs et cela n'est pas un mince mérite. L'avenir nous dira si ceux qui ont eu foi dans ses destinées ont eu raison.

Les groupements profanes qui, hier encore, étaient les plus farouchement nationalistes ont compris que l'interdépendance des nations s'accroissait de plus en plus, que les intérêts matériels et moraux, si fortement enchevêtrés, changeaient les conditions de l'existence. Les sciences, les arts, les lettres perdent chaque jour de leur caractère local; la finance,

l'industrie et le commerce, de concurrents régionaux qu'ils étaient, deviennent associés internationaux. Des congrès universels innombrables attestent la collaboration de tous les peuples à l'œuvre civilisatrice. Si les idées peuvent encore diviser les hommes, les frontières n'arrêtent déjà plus les idées qui, en s'affrontant, créent des ententes sur les lieux mêmes où régnaient la haine et la guerre, son inséparable compagne.

La Franc-Maçonnerie sera-t-elle donc seule à ne pas voir ce mouvement général des esprits et continuera-t-elle encore longtemps à se cantonner dans l'exclusivité de ses groupements régionaux? Alors que tels FF.-MM. pourront sans arrière-pensée entretenir des relations mondaines avec les pires ennemis de l'Ordre, fréquenter leurs adversaires politiques, avoir quotidiennement des rapports avec des gens dont les opinions sont aux antipodes des leurs et donner ainsi les preuves manifestes de leur tolérance, seront-ils tenus de repousser tout contact fraternel avec les membres d'Obédiences dont le rituel n'apparaît pas assez orthodoxe aux yeux de leur Loge mère? Est-ce à ce résultat que doit conduire l'initiation maçonnique?

Cessons de nous faire; nous-mêmes, les meurtriers d'Hiram !

La lumière que nous avons reçue ne nous a point été donnée pour que nous la tenions sous le boisseau mais bien pour nous guider vers une vie plus intelligente, plus humaine, libérée des préjugés et des conventions étroites du vulgaire.

Je sais que des erreurs regrettables ont été commises. Les uns ont abandonné les formules sacrées par lesquelles s'affirme le caractère essentiel de la Maçonnerie; l'esprit profane a pénétré dans l'intérieur du Temple dont les parvis n'ont pas été suffisamment gardés. Les autres ont donné le pas aux dogmes morts sur l'esprit vivant.

Soyons tolérants! De même que l'Architecture et les Arts ne sont que l'expression plastique de la mentalité des hommes dans un temps et un milieu déterminé, l'Art royal a, lui aussi, subi les influences ambiantes. En groupant les Loges en Obédiences nationales on a assuré la continuité de l'Ordre mais le développement de ces groupements nationaux a été conditionné par les événements et les forces extérieures.

Les problèmes à résoudre, les difficultés à surmonter, les tâches à accomplir n'ont pas été partout les mêmes et le recrutement n'a pas pu se faire dans des conditions uniformes; dès lors, il est compréhensible que l'évolution n'ait pas suivi des voies analogues. Un arbre ne saurait avoir la même croissance sur les bords de la mer qu'aux pieds des glaciers. Une

Loge, en pays protestant, ne connaîtra pas les dangers que courent celles qui sont placées dans un milieu clérical, il convient donc, pour être équitable, de tenir compte de ce facteur et de pas condamner sans appel les différences qu'il engendre.

Si c'est au nom de la Vérité que l'on prononce l'anathème contre l'hérésie, je demanderai: Qui prétend posséder la Vérité? Notre mérite réel est de la chercher et non de croire l'avoir déjà trouvée. Imaginez-vous la confusion dans laquelle seraient plongés les antagonistes d'aujourd'hui si demain la Science nous apportait la clé de la Grande Enigme ?

La Franc-Maçonnerie a mieux à faire qu'à s'anémier dans ces luttes stériles; elle doit s'attacher à observer la vie dans la succession du temps et à travers les milieux ambiants afin d'orienter le sens de sa pensée et de son évolution. Cette évolution, ce sont les forces jeunes qui l'imposeront dans un avenir très proche aux Puissances maçonniques qui résistent encore et refusent de s'engager dans la voie qui s'ouvre. Sur-tout qu'on ne croie pas pouvoir arrêter le courant de ces forces nouvelles par des décrets, des ultimatums ou des défenses, on irait tout droit à des scissions profondes et l'on introduirait au-dedans des Obédiences elles-mêmes l'antagonisme qui jusqu'ici n'a existé qu'entre des Puissances différentes.

L'A.M.I., la L.I.F., répondent à une nécessité qui a été ressentie par une multitude de Francs-Maçons. Elles sont toutes deux l'expression concrète d'un sentiment, puissant par le nombre de ceux qui le professent, qui se manifeste également au sein de toutes les Grandes Loges. Soutenu, encouragé par quelques-unes d'entre elles, il est à l'état latent dans d'autres Obédiences mais il tient, en potentiel, la force nécessaire pour vaincre les obstacles qu'on voudrait lui imposer. La pile de Volta n'était qu'un faible appareil de démonstration expérimentale, elle contenait cependant un pouvoir qui en peu d'années a transformé complètement les conditions matérielles du monde.

On n'arrêtera pas l'idée de Fraternité maçonnique universelle maintenant qu'elle est en marche! On en retardera peut-être un peu la réalisation mais les difficultés rencontrées seront finalement vaincues par la force acquise dans la lutte.

Le jour est proche où la Ligue internationale des FF.-MM. unira les mains de centaines de mille FF. répandus sur la surface du Globe et ce jour sera suivi d'un lendemain où l'Association Maçonnique Internationale (A.M.I.), ayant soudé les anneaux de la chaîne fraternelle, toutes les Obédiences

travailleront ensemble au bien de l'Ordre et donneront au monde l'exemple d'une entente cordiale et fraternelle entre toutes les nations et toutes les races.

JOHN MOSSAZ.

G. Chancelier de l'A.M.I.

LA FRANC-MAÇONNERIE CHILIENNE

C'est pendant les dernières années de la domination espagnole que se fondèrent, au Chili, les premières Loges maçonniques. Elles se composaient en majorité de FF.-MM. anglais mais les personnalités les plus en vue du Chili ne tardèrent pas à s'y faire initier ce qui permit à ces Loges de prendre rapidement un assez grand développement.

On compte un nombre remarquable de FF.-MM. parmi ceux qui furent les héros de l'indépendance de l'Amérique latine; je citerai le Fr. Miranda, précurseur de l'indépendance de la République Argentine, le Fr. O'Higgins, artisan de l'indépendance du Chili, etc.

La Maçonnerie Hispano-Américaine peut se considérer à juste titre, comme la mère et l'inspiratrice de nouvelles nationalités car c'est dans les Loges que se développèrent et se fortifièrent les principes de liberté des peuples encourageant les esprits patriotes à se libérer de la domination espagnole. La Loge « Lautarina », par exemple et pour ne citer que celle-là, a compté dans son sein les FF. San Martin, O'Higgins, Miranda, Carrera, Camillo Henriquez, l'amiral Blanco Encalada, etc., qui tous jouèrent un rôle de premier plan, en Amérique latine, dans la conquête de son indépendance.

Peu de temps après que le Chili eut proclamé son indépendance en 1810, les FF.-MM. d'origine française créèrent, à Valparaiso, une Loge nommée l'« Etoile du Pacifique » à laquelle vinrent se faire initier plusieurs Chiliens, puis, d'autres Loges se fondèrent ensuite à Copiapo, Santiago et Concepcion. Toutes ces Loges étaient placées sous l'Obéissance du G. O. de France mais à la suite de la nomination, sur l'intervention de Napoléon III, du Maréchal Magnan en qualité de G. M. bien qu'il n'eût point été initié auparavant, les Loges chiliennes, manifestant leur profond mécontentement, décidèrent de se séparer de la Maçonnerie française et fondèrent à Valparaiso, le 24 mai 1862, la Grande Loge du Chili.

Son premier G. M., le T. III. Fr. Arlegui, édicta la Constitution de cette G. L. ainsi que les règlements généraux. Selon

En vente à la Chancellerie de l'A. M. I. :

15. ARMAND BEDARRIDE. — Les Théories politiques et économiques devant la Doctrine maçonnique 1.50 Frs. suisses

*Les frais de port pour les livres marqués d'un * sont à la charge de l'acheteur.

Ces différents imprimés ne sont livrés que sur justification des titres maçonniques.

N. B. — La librairie V. Gloton, à Paris (voir aux annonces) est dépositaire pour la France et les Colonies des ouvrages indiqués aux numéros 1 à 9, payables à raison de 5.— frs. français pour 1.— fr. suisse. Elle reçoit également les abonnements au Bulletin.

EDITIONS MAÇONNIQUES DE LA RESP. LOGE « LA PARFAITE INTELLIGENCE ET L'ÉTOILE RÉUNIES », à l'Or. de Liège :

S'adresser pour l'envoi de ces brochures à M. Gegentilien, 172, Bd d'Avroy, Liège, mais virer la somme correspondante au compte chèque postal n° 1294.55 Liège, Belgique, de M. Léon Deffet.

N. B. — La Grande Chancellerie se chargera volontiers, pour être agréable aux lecteurs du « Bulletin », de transmettre les commandes.

J. DEBRUGE. — Abrégé de l'Histoire de la R. L. La Parfaite Intelligence et l'Étoile Réunies..... Frs. belges 2.—

H. WELSCH ET H. DUBOIS. — Le Pantheisticon de Toland (1720) » » 5.—

H. WELSCH ET H. DUBOIS. — Entretiens maçonniques de Lessing. Réédition des 3 premiers et traduction des 4^e et 5^e entretiens » » 5.—

Un effort vers la Tradition, vers l'Unité et vers l'Idéal » » 5.—